

Le 22 septembre 2026

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leurs familles, de leurs mandataires spéciaux et du personnel

Nous sommes ravis de vous informer que notre déménagement dans la Véranda (nouvelle section) débutera le 28 septembre 2026!

Chers résidents, familles et employés,

Nous sommes heureux d'annoncer formellement que le ministère des Soins de longue durée a autorisé le Manoir des pionniers à commencer à déménager les résidents dans notre nouvel immeuble! Après des années de construction, de planification et de préparation, notre déménagement débutera officiellement le lundi 28 septembre 2026. Les résidents déménageront dans le nouvel immeuble un étage à la fois, le déménagement étant échelonné sur une semaine entière.

Une approche par phases permettra à nos équipes de donner à chaque résident le temps, le soutien et l'attention nécessaires pour rendre cette transition aussi harmonieuse et confortable que possible. Il s'agit d'un important jalon pour la communauté du Manoir des pionniers. Nos nouveaux espaces ont été conçus de sorte à offrir un milieu moderne, accueillant et axé sur les résidents, tout en continuant de procurer les soins, les programmes et les relations qui permettent à tous de se sentir chez eux au Manoir des pionniers.

Ce à quoi les résidents et les familles peuvent s'attendre

Notre équipe a planifié avec soin le déménagement afin de minimiser les perturbations pour les résidents et de garantir la continuité des soins tout au long de la transition. Le personnel sera disponible avant, durant et après le déménagement afin d'offrir du soutien aux résidents, de les orienter dans le nouvel espace et de répondre à leurs questions.

Les familles et les résidents ont déjà reçu des renseignements se rapportant au déménagement de leur proche, y compris la date à laquelle leur aire résidentielle déménagera et tout détail requis pour se préparer pour le jour du déménagement. Veuillez passer en revue ces renseignements pour prendre connaissance de la date et de l'heure du déménagement de votre proche. Reportez-vous aux renseignements ci-joints.

À l'attention de notre personnel

Nous vous remercions pour l'énorme travail ayant été accompli jusqu'ici. La préparation pour ce déménagement et la prestation continue de soins de haute qualité à nos résidents ont exigé un bon travail d'équipe, une grande flexibilité et un engagement considérable dans l'ensemble du foyer.

Un nouveau chapitre pour le Manoir des pionniers

Le déménagement, qui débutera le 28 septembre, représente un important jalon pour le Manoir des pionniers et le début d'un nouveau chapitre emballant pour nos résidents, nos familles, notre personnel et notre communauté. Nous reconnaissons qu'un déménagement de cette envergure peut susciter à la fois une grande gaieté et des questions. Si vous avez besoin de renseignements additionnels ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec notre équipe. Nous serons heureux de vous soutenir de quelque façon que ce soit. Nous avons bien hâte d'accueillir nos résidents dans leur nouveau foyer à compter du 28 septembre.

Bracelets d'identification pour les résidents durant le déménagement

En vue du déménagement des résidents dans leurs nouvelles aires résidentielles, tous les résidents devront porter un bracelet d'identification. Ces bracelets doivent rester en place jusqu'à quatre semaines suivant le déménagement afin d'assurer la sécurité, l'identification et l'orientation des résidents durant la période de transition. Les préposés au service préparent actuellement des bracelets d'identification pour les résidents qui n'en portent pas en ce moment et le personnel les livrera à ces résidents.

Nous encourageons les résidents à continuer de porter leur bracelet d'identification après cette échéance, puisque le bracelet aide à identifier le résident dans le cadre de l'administration des médicaments, des activités et des urgences médicales. Toutefois, après l'échéance initiale de quatre semaines, le port continu du bracelet d'identification sera laissé à l'entière discrétion du résident et de sa famille ou de son mandataire spécial.

Important rappel : Orientation pour les personnes de soutien à l'occasion du jour de déménagement

Si vous avez rempli un formulaire de demande de personne de soutien individuel pour aider votre proche le jour du déménagement et que vous n'avez pas encore reçu une orientation et une visite guidée, veuillez communiquer avec Darlene Gibbons, coordonnatrice du bénévolat et des services de soutien, au 705 566-4282, poste 3280, en vue d'organiser l'orientation.

Nous maintenons notre engagement à tenir informés les résidents et leurs familles. Des mises à jour régulières sont également disponibles dans le site www.grandsudbury.ca/manoir-des-pionniers. Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Nicole Leclair
Directrice, Services de soins de longue durée

- c. c. René Lapierre, conseiller et président du Comité des services communautaires et d'urgence
Mike Parent, conseiller municipal de la Ville du Grand Sudbury, quartier 5
Tyler Campbell, directeur général, Bien-être communautaire
Dr Maurice St. Martin, directeur médical
Dianna Foster, Conseil des familles
Équipe de leadership du Conseil des résidents

HORAIRE QUOTIDIEN DU DÉMÉNAGEMENT

JOUR 1 : PARC D'ORCHIDÉES (V5) – LE LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

Groupe 1 : de 9 h à 10 h 30

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
Y109A	5328
Y117	5374
Y124A	5346
Y126B	5372
Y129A	5307
Y129B	5309
Y131A	5314
Y131B	5318

Groupe 2 : de 10 h 30 à 12 h

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
Y110A	5313
Y110B	5310
Y111	5319
Y112A	5371
Y113A	5335
Y114A	5366
R111	5345
R106A	5352

Groupe 3 : de 13 h à 14 h 30

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
Y115	5316
Y116A	5329
Y126B	5373
Y128A	5353
Y128B	5354
Y130B	5327
R107A	5344
R109A	5364

Groupe 4 : de 14 h 30 à 16 h

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
Y114B	5365
Y116B	5334
Y119A	5311
Y124B	5351
Y130A	5326
R103B	5370
BL219	5362
TW320	5355

JOUR 2 : PLACE COQUELICOT (V4) – LE MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

Groupe 1 : de 9 h à 10 h 30

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
Y107	4349
Y112B	4314
R102A	4313
R102B	4318
R104A	4368
R104B	4371
R107B	4334
R108B	4325

Groupe 2 : de 10 h 30 à 12 h

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
R108A	4333
R103A	4328
S123	4307
S121	4310
S124	4319
S119	4367
R115B	4326
PS245	4359

Groupe 3 : de 13 h à 14 h 30

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
S120B	4369
R110A	4362
R110B	4363
R112	4370
R113B	4361
R114A	4309
R118A	4316
R115A	4350

Groupe 4 : de 14 h 30 à 16 h

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
S114A	4352
S114B	4343
S116A	4351
S116B	4342
S125	4344
S122	4311
FL131	4327
VL103	4353

JOUR 3 : FLEUR DE CERISIER (V3) – LE MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

Groupe 1 : de 9 h à 10 h 30

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
R116B	3307
R118B	3351
S118A	3309
S128A	3344
S120A	3310
S129A	3313
S129B	3314
S133A	3319

Groupe 2 : de 10 h 30 à 12 h

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
S115A	3325
S115B	3327
R113A	3352
S126A	3318
S126B	3326
S127A	3333
S127B	3334
S128B	3350

Groupe 3 : de 13 h à 14 h 30

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
R116A	3370
S118B	3342
S117A	3343
CS134	3328
L119A	3311
L120A	3316
L122A	3349
M125B	3362

Groupe 4 : de 14 h 30 à 16 h

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
L126A	3369
M119A	3367
M119B	3363
M121	3371
M132	3368
M133	3359
CW117	3361
S117B	3353

JOUR 4 : JARDINS DE LAVANDE (V2) – LE JEUDI 1er OCTOBRE 2026

Groupe 1 : de 9 h à 10 h 30

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
M118A	2314
M118B	2343
M114A	2325
M117A	2362
M125A	2363
M117B	2370
M120	2361
M116A	2342

Groupe 2 : de 10 h 30 à 12 h

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
L124A	2311
L123A	2309
L125B	2327
L126B	2350
M126A	2359
M115A	2351
M127B	2367
M122	2371

Groupe 3 : de 13 h à 14 h 30

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
M115B	2352
M114B	2326
L123B	2313
M123	2333
L125A	2318
M124	2310
K104A	2369
M116B	2334

Groupe 4 : de 14 h 30 à 16 h

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
K103A	2319
nouvelle admission	2344
K105A	2307
L118A	2349
L118B	2368
M127A	2316
nouvelle admission	2353
OL207	2328

JOUR 5 : L'ALLÉE NÉNUPHAR (V1) – LE VENDREDI 2 OCTOBRE 2026

Groupe 1 : de 9 h à 10 h 30

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
L124B	1343
K108B	1326
K116B	1333
K120B	1351
K122A	1371
K124A	1368
L117A	1363
L116A	1369

Groupe 2 : de 10 h 30 à 12 h

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
K104B	1313
K109A	1328
K110A	1310
L116B	1360
K111	1316
L118A	1308
K124B	1309
K122B	1334

Groupe 3 : de 13 h à 14 h 30

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
K106B	1314
K107	1319
K116A	1318
K108A	1325
K120A	1345
L115A	1344
L117B	1364
L111A	1362

Groupe 4 : de 14 h 30 à 16 h

Chambre actuelle	Nouvelle chambre
K110B	1327
K113A	1372
K118A	1352
K118B	1353
K106A	1370
L121	1350
PP112B	1354
nouvelle admission	1311